

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**28 SEPTEMBRE 2017**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Décision Modificative n°2  
2017 – Budget annexe  
aménagement**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 septembre 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 2 octobre 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 2 octobre 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis PRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 28 septembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre deux mille  
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur  
ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI,  
Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM,  
Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur  
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,  
Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TEA,  
Madame NASRI, Madame CLECH, Madame  
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame  
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur  
COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT,  
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur  
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame  
ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame PEYRESAUBES

**N° DE DOSSIER** : 17 F 21c

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 / 2017 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La décision modificative proposée correspond à des virements entre chapitre de la section de fonctionnement comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Travaux compte D605	- 54 230 €
Salaires D64111	+ 40 000 €
Charges exceptionnelles D6718	+ 14 230 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe Aménagement pour 2017.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

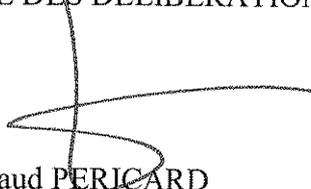
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD (procuration à Madame GOMMIER), Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE votant contre, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

ADOpte la décision modificative n°2 du budget annexe Aménagement pour 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

